ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1571– 21 août 1998 – prix : 9F

CONTRAIGNONS LE GRAND PATRONAT À LÂCHER DE QUOI SUPPRIMER LE CHÔMAGE ET AUGMENTER LES SALAIRES!

IL FAUT RÉGULARISER TOUS LES SANS-PAPIERS!

M 6189 - 1571 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Sans-papiers : un recul homéopathique de Chevènement
– Occupation du porche de la Cathédrale à Orléans
– Manifestation à Paris le 23 août

12 – Pollution et pastille verte
– Silos mortels
– Céréales : récoltes records et famines

Tribune

4 – Zaïre : libérez-nous de nos libérateurs

Dans le monde

5 – Irlande du Nord : l'attentat d'Omagh
– Argentine : coup d'éponge sur les crimes des militaires

6/7 – Russie : après la dévaluation du rouble
– La crise russe et les banques occidentales
– Congo (ex-Zaïre) : l'impérialisme reste maître du jeu

8 – Belgique : la direction de la FGTB contre les grèves sauvages

Dans les entreprises

9 – SNCF (région de Chambéry) : réduction d'effectifs
– *L'Humanité* et les trente-cinq heures

10 – Alstom-Belfort : non aux licenciements !
– CAF Paris et Val-de-Marne

11 – Citroën (région parisienne) : «récupération» d'un jour férié sur le dos des travailleurs
– SPIE Trindel : non à l'annualisation du temps de travail

12 –
À la rencontre des militants de Lutte Ouvrière

UNE CROISSANCE DES EMPLOIS... PRÉCAIRES ET AU RABAIS

Selon le ministère de l'Emploi et l'INSEE, le nombre d'emplois salariés aurait augmenté de 266 000 en un an, soit 2 %. Une augmentation en trompe-l'œil. Car les effectifs du secteur industriel n'enregistrent qu'un accroissement de 0,1 % alors que ceux des services (hors administrations) progressent de 3,3 %, soit 272 000 personnes supplémentaires. C'est précisément dans ce secteur des services qu'est comptabilisé l'intérim, y compris quand les agences recrutent pour l'industrie. Or le nombre d'emplois intérimaires, atteignant 549 000 en juin dernier, enregistre une progression annuelle de 151 000, ce qui représente plus de la moitié des créations d'emplois annoncées.

Selon le syndicat patronal du travail temporaire, le nombre d'intérimaires a connu de fortes augmentations notamment dans le secteur de l'automobile où il atteint 20 782 en mars dernier (+91 % par rapport à mars 1997). La hausse est également importante dans la transformation de métaux (+70,1 %) et la chimie (+62,3 %). Quant aux patrons du bâtiment, après avoir supprimé 200 000 emplois en sept ans, ils ont davantage recours à l'intérim pour répondre à une augmentation des permis de construire ces derniers mois.

Autre forme de travail précaire, les CDD sont prisés des patrons : ils y ont recours trois fois sur quatre quand ils recrutent directement. Et la proportion de travail à temps partiel, généralement non choisi mais imposé, a poursuivi son essor, passant de 9,1 % du total des emplois en 1983 à 17,1 % aujourd'hui. Ainsi, nombre de travailleurs ne survivent qu'avec des emplois précaires, certains en dessous du SMIC, aux côtés des quelque trois millions de chômeurs officiellement recensés.

La pression du chômage et de la précarité aidant, la proportion de travailleurs touchant des bas salaires augmente. Lorsqu'en 1995 le gouvernement Balladur avait allégé les cotisations sociales jusqu'à 1,33 fois le SMIC, cela concernait un salarié sur trois. Trois ans plus tard, c'est un salarié sur deux, selon les chiffres de la CGT. Un tel allégement de charges avait d'ailleurs incité les patrons à se débarrasser des travailleurs qu'ils jugeaient trop payés pour recruter au rabais sur des emplois précaires. Et il est question de nouvelles mesures de ce genre !

Avec la complicité du gouvernement, le patronat provoque une détérioration du niveau de vie des travailleurs et une aggravation de la précarité, que la mousse faite autour des derniers chiffres sur l'emploi ne parvient pas à cacher.

Jean SANDAY

L'ODEUR DE LA FORTUNE DES BANQUIERS

Le 13 août dernier, un accord a été conclu entre deux grandes banques suisses et les juives. Moyennant 1,25 milliard de dollars, soit un peu moins de 8 milliards de francs, les banques suisses obtiennent le retrait des plaintes déposées contre elles.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les banques suisses détiennent des fonds dits en déshérence parce qu'ils appartenaient à des Juifs morts dans les camps nazis, leurs héritiers proches ayant bien souvent aussi disparu dans les chambres à gaz.

Mais au lieu de tout faire pour rechercher des héritiers survivants, les banquiers préférèrent garder ces fonds, en même temps qu'ils gardaient le secret. Un secret bien rémunéré, puisque ces fonds, ils les ont fait fructifier pour leur compte. Il a fallu cinquante ans pour que l'affaire revienne au grand jour, grâce en particulier à un employé de banque qui sauva des documents qu'on lui demandait de détruire. Ce qui n'empêcha pas les banquiers de faire traîner la situation quelques années encore.

La somme semble importante, mais en payant sur trois ans 1,25 milliard de dollars, les banquiers s'en tirent bien financièrement. Car même si les avoirs bloqués depuis la guerre ont été évidemment actualisés, rien qu'avec les intérêts, la somme a été multipliée plusieurs fois : quand on sait qu'une somme placée à 7 % doublerait tous les 10 ans, alors sur 50 ans... ! Et cela, c'est sans parler de la puissance financière que procure la mise à disposition gratuite de ce capital. Le plan moral, ce n'est pas ce qui importe pour les banquiers. En effet, du financement d'actes de piraterie à l'armement de bateaux négriers dans le passé, du financement d'expéditions militaires au vol des avoirs juifs, cela nous rappelle qu'à côté du prêt à intérêt et de la gestion des dépôts, le vol a toujours constitué un élément non négligeable de l'enrichissement de la haute finance.

Eric MARTIN

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 11 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LA FAUSSE EMBELLIE POUR L'EMPLOI

Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn se sont dépêchés, chacun voulant doubler l'autre, de se féliciter de ce qu'ils appellent les «*bons chiffres*» en matière d'emploi. Pensez donc : les entreprises privées et semi-publiques auraient créé 266 000 emplois supplémentaires en un an !

En voilà de l'espoir, pour les quelque trois millions de travailleurs officiellement recensés qui sont au chômage, pour certains depuis des années. S'ils sont patients, d'ici cinq ou dix ans, ils ont une chance de trouver du travail, s'ils n'ont pas sombré, d'ici là, dans la misère et si les créations d'emplois se maintiennent à ce rythme. Plus probablement, ils ont une chance de rejoindre les rangs des deux ou trois autres millions de travailleurs qui n'ont pas un emploi stable et qui survivent en galèrant, de petits boulots en intérim ou en CDD, souvent des temps partiels payés à peine plus que le RMI.

En effet l'écrasante majorité des emplois créés depuis un an dont parlent les ministres l'ont été en intérim ou en CDD, y compris les plus qualifiés.

Des embauches, même en intérim ou en CDD, c'est mieux que rien, pourrait-on se consoler. Mais depuis plusieurs mois, on nous parle de reprise économique. Et, à en juger par les profits des entreprises, par le prix des actions en Bourse, c'est plus qu'une reprise, c'est de l'euphorie. Mais les profits élevés n'incitent nullement les entreprises à créer des emplois. Et même les plus menteurs des bateleurs de foire du gouvernement n'osent affirmer qu'elles puissent en créer en nombre suffisant pour résorber le chômage. Les entreprises ne créent de postes supplémentaires que lorsque les cadences, les heures supplémentaires et la surexploitation ne suffisent vraiment plus. Mais toujours au compte-gouttes. Et nombre de grandes entreprises, comme Alstom par exemple, continuent à annoncer des plans de licenciements.

Cela fait des années que le coût du travail est en baisse et cela n'incite pas le patronat à créer des emplois. Les entreprises bénéficient de tous les dégrèvements sur les charges sociales ou sur les impôts qu'ont multipliés les gouvernements successifs. Elles bénéficient, plus encore, de la pression du chômage, qui leur permet de remplacer leurs travailleurs permanents par des précaires mal payés. Cette diminution du coût du travail n'a augmenté que les bénéfices des entreprises.

Avec l'accord signé récemment dans la métallurgie, on a eu une illustration de ce que devient la loi sur les 35 heures que le gouvernement avait présentée comme l'arme contre le chômage. Même la baisse du temps de travail est toute théorique dans cet accord, car elle est compensée, et au-delà, pour les patrons par la possibilité d'imposer plus d'heures supplémentaires, par l'annualisation du temps de travail et l'extension du travail au forfait. Et surtout, le patronat de la métallurgie ne s'est pas engagé à créer un seul emploi !

Et derrière les récents chiffres de l'emploi que les ministres socialistes essaient de peindre en rose, il y a surtout la généralisation de la précarité. Avec ce que la précarité, le temps partiel imposé, la flexibilité des horaires ont de néfaste pour la santé des travailleurs, comme vient de le souligner un rapport des médecins du travail. Mais avec ce que cela implique, aussi, pour leur pouvoir d'achat. Les emplois créés lorsque les patrons n'ont plus le choix, le sont avec une paie diminuée. Pendant la prétendue reprise, comme pendant les périodes de récession, la masse salariale continue à régresser, alors que les revenus du capital augmentent.

Mais le patronat, comme le gouvernement, sont en train de faire la preuve que les travailleurs n'ont rien à attendre des mécanismes économiques «libéraux». Reprise ou pas, le sort qui leur est réservé c'est, au mieux, se crever au travail pour un revenu de plus en plus bas et pour les autres, crever de misère faute de travail. Jusqu'à ce que la colère l'emporte sur les faux espoirs et sur la résignation et que le grand patronat soit contraint de lâcher de quoi supprimer le chômage et augmenter les salaires, devant la force unie des travailleurs, la seule chose capable de le faire céder.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Zaïre : LIBÉREZ-NOUS DE NOS LIBÉRATEURS

Quinze mois après le renversement de Mobutu par Kabila, la République Démocratique du Congo (RDC), l'ex-Zaïre, connaît de nouveaux affrontements. Voilà 15 jours, les Banyamulenges, des Tutsis vivant dans l'Est de la RDC à la frontière rwandaise et qui avaient mis au pouvoir Kabila en mai 1997, ont pris le contrôle de la province du Sud-Kivu dont ils sont originaires.

Quelques milliers d'entre eux se seraient ensuite rendus à l'embouchure du fleuve Congo, après avoir fait 1 500 km en avion, à l'extrémité ouest du Zaïre. Remontant vers la capitale Kinshasa, ils se seraient emparés d'un barrage, privant quelque temps d'électricité Kinshasa et Brazzaville, la capitale du Congo (le Congo-Brazzaville) voisin.

Pendant ce temps-là, à Kinshasa, Kabila jouait sur la fibre nationaliste et ethnique et faisait manifester ses partisans aux cris de « *pas d'Américains, pas de Français, pas de Tutsis !* ». Et il dénonçait soudain l'ingérence du Rwanda et de l'Ouganda, pays qui lui avaient permis de s'emparer du pouvoir, avec le soutien des Etats-Unis. Mais, tout comme les Banyamulenges, ses anciens alliés se sont retournés contre Kabila car ils s'estiment lésés dans le partage du gâteau de l'après Mobutu.

Tout en envoyant quelques centaines de parachutistes à Brazzaville, le gouvernement français déclare, quant à lui, sa « *neutralité absolue* », même si, selon le ministre de la Coopération, Charles Josselin, Kabila s'est retrouvé à la tête du Zaïre alors qu'il « *n'était pas forcément fait exactement pour ce rôle* ». La France, il fallait s'y attendre, ne regrette pas les ennuis qui frappent celui qui a renversé son ex-protégé le dictateur Mobutu

Quant aux Etats-Unis, montrant ainsi une fois encore qu'ils ne se contentent plus de déléguer leur pouvoir aux puissances de seconde zone comme la France pour maintenir l'ordre en Afrique, ils ont envoyé 2 navires de guerre et 1 200 marines.

Certes l'impérialisme américain et l'impérialisme français ne restent pas les bras croisés devant la nouvelle crise qui se joue au Congo. Mais peut-on pour autant en déduire que les Etats-Unis ou la France soient à l'origine de cette nouvelle offensive militaire pour le pouvoir engagée dans l'ex-Zaïre ?

Kabila accuse la France de soutenir les Banyamulenges. Ces derniers sont pourtant les anciens adversaires de la France, ayant combattu avec les Tutsis contre les Hutus au Rwanda.

Rien n'empêche il est vrai les dirigeants politiques de l'impérialisme français, une fois la rébellion déclenchée, d'essayer de diviser ses anciens ennemis et de jouer l'un contre l'autre. Mais ce qui reste le plus probable, c'est qu'à force de dresser les peuples les uns contre les autres, la France ou les Etats-Unis aient mis au monde des bandes armées qui leur échappent aussi en partie.

Les véritables causes des événements actuels ne peuvent se résumer au jeu des services secrets des grandes puissances. La situation de l'ex-Zaïre était dramatique avant même la chute de Mobutu et la misère, résultant de la crise économique, est le terreau sur lequel ont poussé les conflits au Zaïre, comme dans bon nombre de pays africains.

Ainsi, de 1987 à 1995, du fait du rétrécissement du marché mondial, la production de cuivre a chuté de 500 à 25 mille tonnes, et celle du cobalt de 170 à 4 mille tonnes. Seule la production de diamant s'est maintenue autour de 18 millions de tonnes. De plus le cours du cuivre est passé de 3 000 dollars la tonne en 1995 à 1 600 aujourd'hui. Les recettes de l'Etat se sont alors effondrées, passant de 1 milliard de dollars en 1980 à 150 millions en 1997.

Dans le même temps, sous la pression de la Banque mondiale et du FMI, le Zaïre a procédé à la dévaluation de sa monnaie en 1993, remplaçant l'ancien Zaïre par le Nouveau Zaïre, le NZ, au taux de un pour 3 millions. De plus, en 1993, le NZ s'échangeait contre 3 dollars, alors qu'en juillet 1997, il en fallait 110 000 pour un dollar ! Avec un taux d'inflation de 753 % en 1996, on ne s'étonne pas que 80 % de l'argent qui circule au Zaïre soit en dollars.

C'est dans ce contexte que l'annonce d'un programme de privatisations des mines, mis en œuvre par la Banque Mondiale, a provoqué la curée : le pillage et les détournements de fonds ou de biens par les fonctionnaires et notables zaïrois, déjà considérables auparavant, ont pris des proportions jamais vues. A tel point que Gécamines, la société d'Etat de production minière, s'est trouvée en quasi-cessation d'activité en 1993.

Cette annonce a notamment ravivé la concurrence des grandes compagnies étrangères pour le contrôle du sous-sol zaïrois. Le groupe américain *American Mineral Fields* a, par exemple, financé Kabila dans sa lutte contre Mobutu. Mais Kabila n'a pas été reconnaissant et le sous-sol zaïrois reste toujours à vendre

Alors, est-ce que l'*American Mineral Fields* aurait décidé de financer les Banyamulenges contre Kabila, ou bien est-ce l'*Anglo-American* ou *De Beers* (deux groupes sud-africains) ou encore quelque groupe français ? Tout est possible dans ce monde de brigands.

Au Zaïre, l'enjeu pour les grandes puissances n'est maintenant plus seulement économique, il est de garder le contrôle d'une situation qu'ils ont créée en affamant l'Afrique. La dictature de Mobutu, soutenue par la France et les Etats-Unis, s'est usée et effondrée, ne laissant derrière elle que d'autres chefs de guerre aussi peu reluisants que lui.

G. P.

Leur société

Sans-papiers

UN RECUL HOMÉOPATHIQUE DE CHEVÈNEMENT

Chevènement, le ministre de l'Intérieur, a envoyé aux préfets une circulaire dans laquelle il leur demande d'assouplir légèrement, très légèrement, certains critères concernant la régularisation des étrangers sans papiers qui en ont fait la demande. On laisse entendre qu'une seconde circulaire devrait aussi aller dans le même sens. Encore faut-il remarquer qu'il s'agit de recommandations aux préfets, leur demandant plus de souplesse dans l'application de la loi, mais que ces derniers restent toujours maîtres de la décision.

Ce petit recul du gouvernement – l'un des responsables d'une des coordinations des sans-papiers évoque, fort justement, des décisions homéopathiques – fait suite à deux années de lutte de la part des sans-papiers. Il devrait permettre + mais la prudence et l'expérience imposent le conditionnel – à dix à quinze mille d'entre eux de voir leur demande de régularisation reconsidérée. Ce qui ne veut pas dire que tous obtiendront par la suite un permis de séjour, qui ne sera qué d'un an. Car le gouvernement de gauche n'a pas poussé sa prétendue mansuétude jusqu'à donner aux bénéficiaires de ce permis un statut qui leur permette de sortir véritablement de la situation de précarité qui est la leur, souvent depuis des années.

Resteront les autres, au nombre d'environ soixante mille, qui pour beaucoup résident et travaillent depuis des années en France. Leur situation reste encore plus précaire, puisqu'ils sont contraints à rester dans la clandestinité. Ceux qui se sont fait connaître des autorités sont à la merci d'une décision d'expulsion et certains sont d'ailleurs effectivement sous le coup d'une telle mesure. Cette attitude gouvernementale, où se mêlent à la fois hypocrisie, prudence et volonté démagogique de maintenir une image de fermeté de la part d'un gouvernement qui se dit de gauche, est indigne.

Comme le sont ses arguments qui prétendent que régulariser les sans-papiers aurait une incidence sur le chômage – la plupart d'entre eux ayant déjà un emploi. Seulement, ce gouvernement peaufine une image destinée à séduire une fraction de l'électorat de droite, et à montrer à la bourgeoisie que lui aussi sait se montrer ferme, responsable.

S'il a fait un tout petit pas, d'une précautionneuse prudence, en faveur des sans-papiers, suite à leur lutte, le combat pour imposer, comme le demandent les différents collectifs, la régularisation de tous les sans-papiers, reste d'actualité.

M.L.

MANIFESTATION
POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS
dimanche 23 août 1998, à 14 heures,
devant l'Église Saint-Bernard
(Paris 18e, métro La Chapelle)

Deux ans après l'expulsion par la police des sans-papiers appellent à manifester pour exiger la régularisation de tous les sans-papiers, par le gouvernement Jospin.

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel, afin que le gouvernement entende la protestation contre sa politique scélérate.

OCCUPATION DU PORCHE DE LA CATHÉDRALE D'ORLÉANS

Depuis trois semaines, une cinquantaine de « sans-papiers », soutenus par un collectif d'organisations, occupent le porche de la cathédrale.

Cette action a été décidée fin juillet, car ces travailleurs lassés d'attendre les réponses de la préfecture, excédés par ces mois d'attente, ont décidé de rester ensemble jour et nuit sous le porche et d'exiger leur régularisation. Comme nombre d'entre eux, ces travailleurs, en majorité Turcs mais aussi Ghanéens, Algériens, ont cru aux promesses de régularisation de Chevènement et ont déposé un dossier. Ils espéraient enfin pouvoir vivre sans la crainte du moindre contrôle d'identité et travailler sans être obligés de passer par des négriers qui profitent de leur situation pour les exploiter d'autant plus. Déjà, en 1984, une grève de la faim de travailleurs turcs avait fait connaître les conditions de travail et de vie de ces travailleurs « employés » et logés par des horticulteurs orléanais ayant pignon sur rue, dans des conditions proches de l'esclavage.

Dans le Loiret plus de 460 dossiers sont encore en attente. Et tous ces sans-papiers ont de justes raisons d'être régularisés : ils travaillent, certains depuis longtemps, ou encourent de graves risques en cas de retour au pays. Des banderoles accrochées sur les murs de la cathédrale, en plein centre ville, rendent leur action visible de tous. Ils ont reçu le soutien financier de nombreux visiteurs. Samedi 1er août, une manifestation de soutien, dont la première moitié du cortège était composée de sans-papiers et d'immigrés, a réuni 400 personnes.

Depuis, la préfecture, dans l'esprit des déclarations de Jospin et Chevènement, a étudié les dossiers au cas par cas. 21 sans-papiers ont été régularisés. Ce lundi 17 août, elle annonçait au Collectif son intention de réétudier tous les dossiers déposés. Mais comme ce que réclament, à juste titre, les sans-papiers c'est la régularisation de tous ceux qui en ont fait la demande, l'occupation continue.

Correspondant LO.

Irlande du Nord

LA «LOGIQUE» MEURTRIÈRE DU TERRORISME

Samedi 15 août, une bombe a fait 28 morts à Omagh, une petite ville d'Irlande du Nord. Un tel acte est injustifiable. Il a frappé délibérément, uniquement des civils, catholiques et protestants indistinctement, des gens sortis faire leurs courses dans un centre commercial. Cet attentat ne vise même pas les intérêts du gouvernement ou des classes dirigeantes d'Irlande ou de Grande-Bretagne, contre lesquels les auteurs prétendent combattre. Tout au plus parviendra-t-il à justifier, en Grande-Bretagne, un renforcement des lois répressives (on a parlé de remettre en vigueur la législation d'exception qui avait été utilisée dans le passé contre l'IRA). Ou peut-être aidera-t-il les groupes paramilitaires protestants d'extrême droite à resserrer les rangs autour d'eux, dans leur opposition aux accords «de paix». De telles méthodes ne peuvent servir les intérêts de la population.

Les auteurs de cet attentat seraient des dissidents de l'IRA laquelle, depuis un an, s'est assise à la table des négociations, et a récemment signé les accords qui ont conduit, en juin, à l'élection d'un Parlement et à la mise en place d'un exécutif pour la province, sous le contrôle étroit des deux gouvernements, celui d'Irlande du Sud et celui de la Grande-Bretagne. La réunification de l'île réclamée par le Sinn Fein (l'aile politique de l'IRA) a été remise à plus tard, et les nationalistes irlandais ont la perspective d'occuper de nombreuses positions dans les organismes officiels qui vont se mettre en place. La classe ouvrière d'Irlande du Nord n'aura pas plus son mot à dire qu'elle ne l'avait avant que le «processus de paix» ne soit enclenché. Cela dit, ceux des nationalistes qui refusent l'accord (quelques dizaines de militants, selon la presse britannique) ne défendent pas plus les intérêts de la classe ouvrière de l'Irlande du Nord. Ce sont des militants issus du même courant nationaliste, hors du contrôle des classes laborieuses, qui continuent à utiliser les méthodes de l'IRA : le terrorisme. Ces dissidents, «l'IRA véritable», auraient revendiqué l'attentat, tout en le récusant et en rejetant la responsabilité sur les autorités, accusées d'avoir été prévenues et de n'avoir pas évacué la population à temps. Inconscience ou cynisme ? Quoi qu'il en soit, cela met en évidence le mépris des terroristes pour la population…

Cet attentat a permis au gouvernement de Londres de poser au protecteur des habitants de la province. Pourtant l'Etat britannique a un lourd bilan «terroriste» à son passif dans l'île. Le fait qu'un des groupes nationalistes dissidents invoqués soit, dit-on, dirigé par la sœur de Bobby Sands est là pour rappeler comment, au début des années 1980, le gouvernement anglais avait laissé mourir 10 militants nationalistes emprisonnés, qui faisaient la grève de la faim pour protester contre la situation carcérale qu'on leur imposait, plutôt que de leur accorder le statut de détenu politique qu'ils réclamaient. Pour remonter un peu plus loin dans le temps, l'Irlande du Nord ne serait pas le terrain de la violence aveugle qu'elle est aujourd'hui si Londres n'avait pas organisé la partition de l'île, en 1921, après des siècles de domination et d'exploitation, de barbarie et d'atrocités. Cela dit, le terrorisme d'Etat ne justifie pas le terrorisme individuel. Les victimes de l'attentat de la semaine dernière n'étaient aucunement responsables de la politique britannique dans la région. Et, en s'en prenant directement à des travailleurs, le ou les groupes qui recourent à ces moyens forgent à leur manière des chaînes pour ceux qu'ils prétendent libérer.

Michel BONDELET

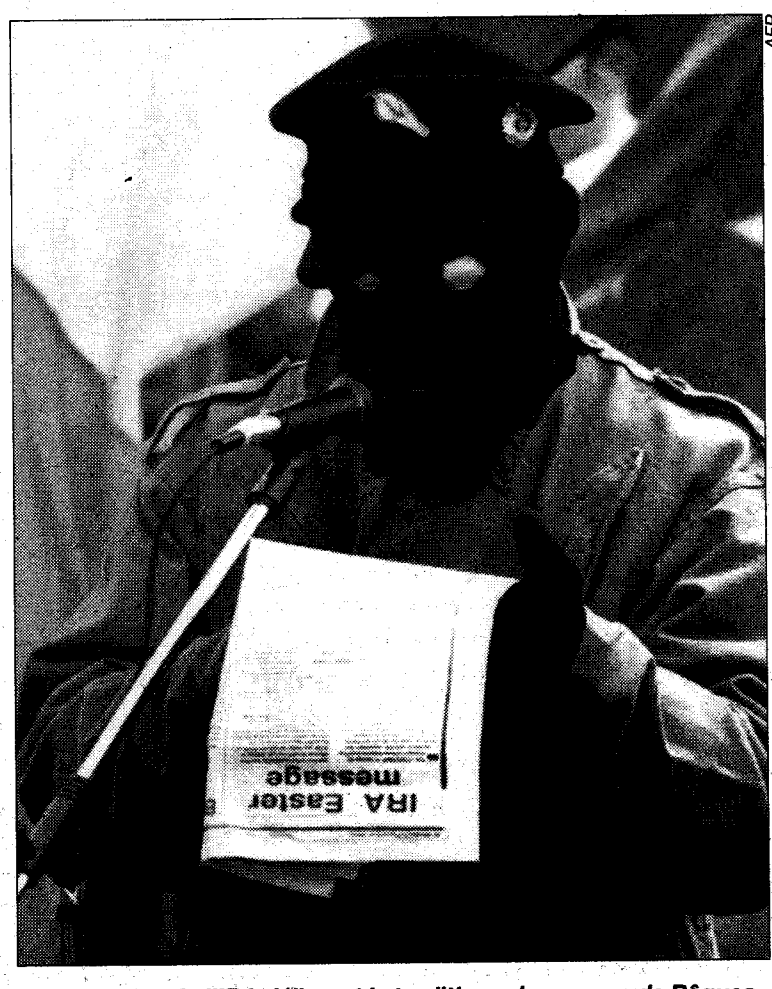

AFP

Un membre de l'IRA délivrant le traditionnel message de Pâques (commémoration du soulèvement de 1916) dans une ville d'Irlande du Nord, en 1997.

LES CAMPS DE TRAVAIL FORCÉ… DANS LA GRANDE-BRETAGNE DES ANNÉES 1930

De 1929 à 1939, 250000 chômeurs britanniques ont passé trois mois dans des camps de travail forcé. C'était à l'époque de la grande crise économique des années 1930, et les chômeurs concernés n'avaient d'autre choix que de refuser… et de perdre alors leurs indemnités chômage. Dans les 250 camps concernés, à raison de neuf heures par jour et sous la direction de chefs brutaux, les chômeurs accomplissaient des travaux ingrats et éreintants : concassage de pierres, défrichage de forêt, voire travaux agricoles pour des propriétaires terriens pour lesquels cette main-d'œuvre était quasi gratuite. L'idée était d'«*endurcir*» les chômeurs, pour qu'ils soient ensuite prêts à accepter les emplois les plus durs et les plus mal payés. Dans ce pays dit moderne et civilisé qu'était la Grande-Bretagne, c'est le gouvernement travailliste (donc, prétendument de gauche) qui avait mis en place ce programme pompeusement intitulé «New Deal» («nouvelle donne» en français). Par la suite, on s'efforça de faire oublier ces camps : tous les dossiers individuels furent détruits pendant la guerre, et ce n'est que la semaine dernière que, suite aux révélations de chercheurs, le gouvernement a reconnu l'existence de ces camps.

Des workhouses, maisons où étaient emprisonnés les vagabonds, c'est-à-dire les sans-travail du XIX[e] siècle, aux camps de travail des années 1930, ces révélations sont là pour nous rappeler qu'en temps de crise et de chômage, il peut se trouver des hommes politiques ou des capitalistes pour considérer que les pauvres sont responsables de leur misère, et pour œuvrer à ce que les travailleurs soient considérés comme des forçats.

M. B.

Argentine

COUP D'ÉPONGE SUR LES CRIMES DES MILITAIRES

La Cour suprême d'Argentine vient de décider de clore les recherches sur les victimes disparues au cours de la période de dictature, après le coup d'État militaire ayant porté Videla au pouvoir en 1976. Ce décret est le dernier en date d'une suite d'actes blanchissant les militaires ; des lois d'amnistie avaient été votées en 1987, puis en 1990, ceux qui étaient encore inquiétés pour leurs exactions avaient bénéficié de la grâce présidentielle.

Ainsi donc, par décision de justice, les dizaines de milliers d'assassinats, de tortures, d'enlèvements d'enfants pour les faire élever dans des familles en accord idéologiquement avec la dictature, tout cela est effacé, en vertu de la «réconciliation nationale». Une telle opération de blanchiment est somme toute classique. De l'Argentine au Brésil en passant par le Chili de Pinochet, ou encore la France comme l'a montré récemment le procès Papon, l'alternance entre période démocratique et celle des dictatures traduit une continuité. Quoi d'étonnant dès lors que les dictateurs soient blanchis par les «démocrates».

M.L.

DÉVALUATION PILLAGE INTERNA ET FAILLITE DE L'I

5 roubles, soit à peu près 5 francs avant la dévaluation et 3,30 francs après.

LO

« *On a autorisé le rouble à chuter* », titrait à la Une le principal quotidien russe, les *Izvestia*, le 18 août, au-dessus de la photo d'un bureau de change indiquant un dollar pour 9,50 roubles au lieu de 6, selon le cours officiel. La « chute autorisée », les autorités refusant le mot dévaluation, dépasse 50 % !

Depuis plusieurs jours, le rouble se passait d'autorisation pour anticiper une dévaluation que, le 14 août, Eltsine avait « *catégoriquement repoussée* », affirmant que « *la situation était sous contrôle* ». Bref, la routine : dans la presse et les conseils d'administration des multinationales, au sommet des Etats, on ne parlait que d'un Etat russe en cessation de paiement, mais son chef et son Premier ministre répétaient que « *la situation économique est saine* ».

George Soros venait de publier une lettre ouverte dans le *Financial Times*. Requin de la finance internationale, spéculateur ayant des intérêts en Russie, Soros, connu pour avoir gagné des milliards de dollars en provoquant une dévaluation de la monnaie britannique en 1992, y avait décrit les finances russes comme « *en phase terminale* », autrement dit moribondes, et appelé à une dévaluation de 15 à 25 %. Finalement, lui et ses pareils ont eu gain de cause.

Après avoir empoché des gains énormes en spéculant sur les difficultés financières de l'Etat russe (notamment en lui prêtant de quoi boucler son budget au taux d'au moins 40 % sur trois mois : un record mondial), les spéculateurs internationaux retirent l'échelle. Et tant pis pour la Russie, son économie, ses finances, sa population.

La crise financière en Russie montre que les investissements occidentaux, dont on nous affirmait qu'ils aideraient l'économie russe à « redémarrer », n'étaient rien d'autre que spéculatifs.

Ce n'est pas sur une économie pillée par la bureaucratie et ne tournant qu'au ralenti depuis la fin de l'URSS que les « investisseurs » avaient misé ; c'est dans la situation née du délabrement croissant de l'Etat russe, de son incapacité à remettre de l'ordre dans le pays, que les spéculateurs avaient « investi ». Pour eux, c'était pain béni que les dirigeants russes soient incapables de se faire obéir de leur propre appareil d'Etat, d'imposer aux bureaucrates dirigeant les entreprises de payer l'impôt puisque, du coup, cela mettait cet Etat dans l'obligation de vivre à crédit. Les spéculateurs à la Soros, les banques occidentales, étaient tout prêts à « prêter » de l'argent à cet Etat, puisque cela leur rapportait tant, et vite.

Cela ne pouvait pas durer. On l'avait vu au printemps quand la Bourse de Moscou avait plongé et que le Kremlin avait dû appeler à la rescousse les Etats occidentaux, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Il était déjà question d'une dévaluation sévère résultant de la faillite financière de l'Etat russe et les spéculateurs internationaux s'étaient envolés, laissant les caisses à sec. Même la promesse, en juillet, d'un prêt exceptionnel du FMI à la Russie pour plus de 22 milliards de dollars n'a pas suffi à donner ne serait-ce qu'un semblant de solvabilité à l'Etat russe tant il a été pillé.

Reconnaissant sa banqueroute, celui-ci a décidé de suspendre pour trois mois le paiement de « sa » dette extérieure, de différer sine die le remboursement de sa dette intérieure, en particulier des fameux emprunts d'Etat GKO qui étaient grimpés à 150 % pour trois mois ! Dès l'annonce de ces mesures, nombre de banques ont fermé leurs guichets, certaines parmi les plus grandes n'ont été sauvées du dépôt de bilan que par un prêt in extremis de la banque centrale, tant les unes et les autres avaient emprunté en dollars pour spéculer sur les GKO. Et, depuis des semaines, à mesure qu'enflait la rumeur d'une possible dévaluation, on disait que celle-ci provoquerait la faillite de la quasi-totalité des 1 500 banques du pays. On verra ce qu'il en est, mais ce n'est pas exclu tant le secteur ban-

ИЗВЕСТИЯ

Верховный суд РФ вынести вердикт по судьи Мосгорсуда, реформатора росси системы. По мнени он допустил позорн

Об этой сложной кол

18 августа 1998 года, вторник, № 152 (25252) Газета выходит с марта 1917 года http://www.izvestia.ru

Рублю разрешили падать

Правительством и Центробанком приняты беспрецедентные меры

Светлана БАБАЕВА, Дмитрий ДОКУЧАЕВ, Степан ПАВЛОВСКИЙ

ARC

« On a autorisé le rouble à chuter ». Izvestia *du 18 août*.

La crise russe et les banques occidentales

SORTEZ MOUCHOIRS... ET PORTE-MONNAIE

On a vu paraître dans la presse des informations sur les banques allemandes détenant l'équivalent de 180 milliards de francs de créances sur la Russie, créances qu'elles sont bien en peine de pouvoir recouvrer. Et de nous laisser entendre que, solidarité européenne oblige, comme prévu par le traité de Maastricht, « nous » allions devoir payer, alors que « nous » ne sommes pour rien dans les engagements spéculatifs des banques allemandes. Mais de qui se moque-t-on !

Comme si la population, les travailleurs y étaient pour quelque chose dans les engagements spéculatifs des banquiers bien français ! Quand les banques se lancent dans des spéculations hasardeuses, mais qui leur rapportent gros, elles n'en parlent jamais, en tout cas elles ne parlent jamais d'en partager les profits. Mais qu'elles enregistrent des pertes — en ne disant rien de ce qu'elles ont empoché des années durant, à Moscou ou à Singapour et Manille à la veille de la crise asiatique –, là, ce serait aux travailleurs de passer à la caisse. Mais c'est tout le capitalisme qui fonctionne de

CES BANQUES OCCIDENTALES QUI PILLENT LA RUSSIE

A mesure que s'accentuait le tangage du rouble, et à plus forte raison après sa dévaluation, les journaux ont souligné « *l'implication des banques occidentales en Russie* ».

C'est que ces banques ont trouvé fort rentable d'intervenir en Russie. Non pas pour « aider » l'économie du pays, mais pour participer à son pillage.

Le Crédit Lyonnais, par exemple, s'est spécialisé dans les activités d'intermédiariat international pour le compte de l'Etat russe. C'est par son entremise, entre autres, que cet Etat a négocié certains gros emprunts sur les marchés européens et américain, les banques russes ayant une réputation telle auprès des financiers internationaux qu'elles n'auraient pu tenir ce rôle. De tels services n'étaient pas gratuits. Ces opérations promettaient de tels bénéfices que la Dresdner Bank, le Crédit Lyonnais et d'autres s'associèrent au début des années quatre-vingt dix pour créer la Moscow International Bank. Trois ans plus tard, le Crédit Lyonnais reprit sa mise, qui avait pratiquement doublé dans l'intervalle !

Ces crédits internationaux ont évidemment contribué à charger la barque de l'endettement de l'Etat russe. Mais il ne faudrait pas croire qu'il n'y a que par ce biais que les banques occidentales ont contribué à vider les caisses publiques russes.

L'accroissement de la dette, cette fois non plus extérieure mais intérieure russe, a été une affaire très profitable pour les banquiers occidentaux. Si leurs établissements sont secoués par la dévaluation du rouble, c'est aussi parce qu'ils ont trouvé leur compte à prêter des dollars, des marks ou des francs aux spéculateurs locaux ou non pour qu'ils achètent des emprunts d'Etat russes, à commencer par les fameux GKO qui rapportaient du 40 % sur trois mois.

Les banquiers occidentaux prélevaient leur dîme au passage quand ils n'achetaient pas eux-mêmes directement des GKO. Comme il n'y a pas de petit profit, la BNP, le Crédit Lyonnais et d'autres de leur espèce ont domicilié leur filiale russe à Chypre, par exemple, afin d'échapper à l'impôt. Les journalistes d'ici décrivent à juste titre les entreprises russes comme provoquant la faillite financière de l'Etat russe en refusant de lui verser leurs impôts. Mais ils se gardent bien d'indiquer que les sociétés occidentales présentes en Russie procèdent de la même façon !

ATIONAL ÉTAT

caire en Russie est déconnecté de l'activité économique réelle et lié quasi uniquement à la spéculation des bureaucrates et de la petite bourgeoisie locale. Cette dernière risque d'y perdre ses dernières illusions sur ce que la « nouvelle Russie » pouvait lui apporter.

Pour l'immense majorité de ceux qui, bien sûr ne trafiquent pas sur le dollar, mais ne sont souvent pas même payés en roubles depuis des mois (les mineurs, les enseignants, le personnel hospitalier, les travailleurs de l'énergie pour ne citer que certaines corporations ayant manifesté ou fait grève récemment), leur situation déjà dramatique va encore empirer. Ne serait-ce que par le renchérissement des produits de base, de plus en plus souvent importés, que provoquera la dévaluation. Quant aux salaires et aux pensions, non versés depuis des mois à des millions de travailleurs, il est probable que l'Etat et les entreprises, publiques ou non, prendront prétexte de la situation pour les payer avec encore plus de retard, sous une forme doublement dévaluée.

Plusieurs dirigeants et banquiers occidentaux ont expliqué que la « *patience* » de la population russe avait des limites et qu'une dévaluation pourrait provoquer une explosion sociale. Évidemment, ils s'en inquiètent, tel *Le Figaro* du 14 août qui titrait en gros : « *En pleine crise financière, les grèves se multiplient : le Kremlin menacé par un débordement social* ».

Si cela pouvait prendre corps et aboutir au renversement d'une bureaucratie qui a conduit le plus grand pays au monde à un tel degré de misère et d'effondrement, ce serait bien la seule chose que cette bureaucratie n'aurait pas volée.

Pierre LAFFITTE

la sorte, et depuis longtemps. C'est même une de ses vieilles règles d'or que de privatiser les profits et de ne refiler que ses pertes aux travailleurs sous une forme ou une autre.

Quand *Die Welt* écrit que la Deutsche Bank « *est prête à faire une croix sur 60 % des crédits qu'elle a accordés à la Russie* », ce n'est pas étonnant : l'Etat allemand a garanti à hauteur de 90 % les sommes engagées en Russie par les banquiers d'Outre-Rhin. Et cette « garantie », c'est les contribuables, à leur corps défendant, qui l'apportent. Ceux d'Allemagne d'abord, et éventuellement ceux d'Europe. Mais Maastricht n'a rien à y voir, si ce n'est comme prétexte à masquer la réalité de ce tour de passe-passe des poches des travailleurs aux coffres-forts de la bourgeoisie. Et cela d'autant plus que, si l'on nous parle beaucoup des banques allemandes, que l'on sache, la BNP, le Crédit Lyonnais et quelques autres banques d'ici n'ont pas été les dernières à profiter de la crise russe… avant de vouloir nous en présenter la note.

P.L.

République Démocratique du Congo (ex-Zaïre)

L'IMPÉRIALISME RESTE MAÎTRE DU JEU

A l'Ouest comme à l'Est du Congo, les troupes rebelles au gouvernement de Laurent-Désiré Kabila continuent leur progression en direction de la capitale Kinshasa. De leur côté, prétextant le sort de leurs ressortissants, les grandes puissances impliquées dans cette partie de l'Afrique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France font converger des renforts militaires.

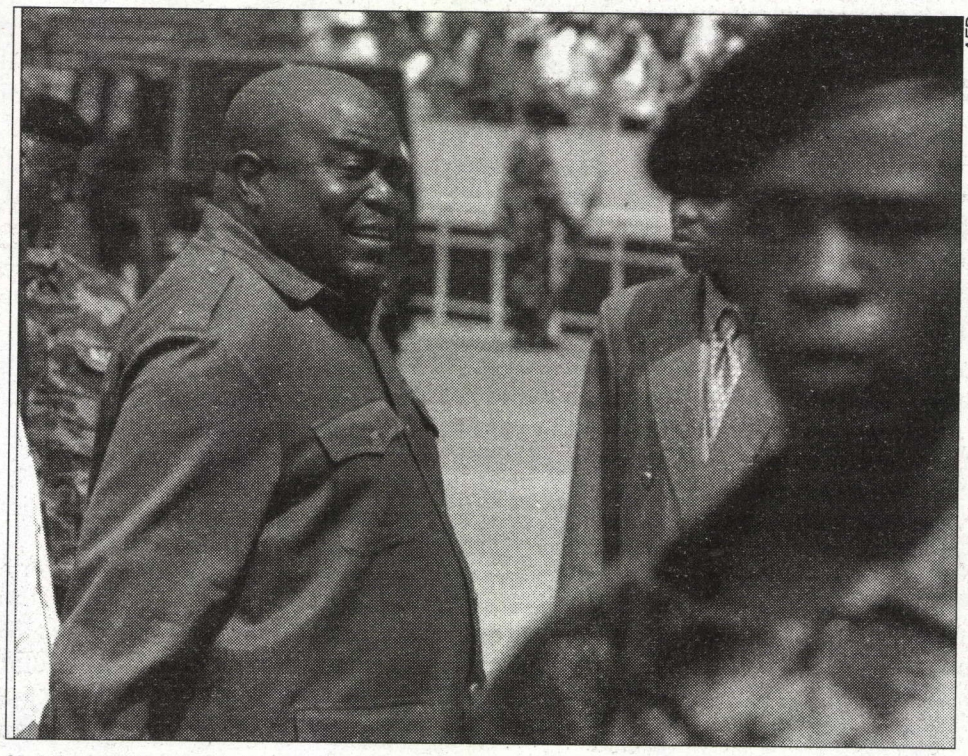
AFP

Kabila avec les soldats des « forces présidentielles » lors de la célébration du 1er anniversaire de son accession au pouvoir. Kabila ayant renvoyé une partie de ses soutiens militaires, il n'y aura sans doute pas de 2e anniversaire.

Cela fait à peine plus d'un an que Kabila a remplacé l'ancien dictateur Mobutu à la tête de l'ex-Zaïre devenu la République Démocratique du Congo. Mais, pas plus sous le nouveau régime que sous l'ancien, le pays n'échappe à ce qui est le lot de la quasi-totalité des pays africains, ruinés par des décennies d'exploitation coloniale.

Le régime de la plupart de ces pays est la dictature militaire, même si, depuis quelques années, il est à la mode de déguiser le pouvoir de l'appareil militaire derrière une façade vaguement parlementaire. Dans ces pays sous-développés, où la bourgeoisie est aussi rachitique qu'avide et vivant des retombées des groupes impérialistes ou de l'appareil d'Etat lui-même, les appareils d'Etat n'ont pratiquement pas de base sociale. Ils vivent des subsides des puissances impérialistes qui les aident en armes, en conseillers.

Lorsque ces appareils militaires qui constituent l'ossature de l'Etat s'aventurent à chercher une base sociale, ils le font — et parfois la trouvent — sur la base de l'ethnisme. Mais, comme la plupart des pays africains, découpés au hasard de la colonisation, regroupent une multitude d'ethnies, l'ethnisme du pouvoir en place engendre tout naturellement des oppositions sur des bases ethniques.

Ces appareils politico-militaires qui vivent sur le dos de la population ne sont donc pas une spécificité congolaise. Ils sont les sous-produits de l'impérialisme qui, en échange de leur complicité dans l'exploitation des richesses du pays, les soutient soit directement, comme ce fut le cas de la France vis-à-vis de Mobutu, soit par l'entremise de pays voisins, jouant le rôle de relais de l'impérialisme sur le continent africain.

D'une manière ou d'une autre, ce sont donc les grandes puissances qui tirent les ficelles dans tous les conflits qui, depuis des décennies, secouent l'Afrique, du Soudan au Congo, de l'Angola à la Guinée-Bissau. Car si elles sont prêtes à agir de concert face à une éventuelle remise en cause de leur domination par les populations, ces puissances impérialistes, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France en particulier, n'en demeurent pas moins rivales lorsqu'il s'agit d'assurer un accès privilégié pour leurs trusts aux ressources minières ou pétrolières de telle ou telle région. Et, pour ce faire, elles n'hésitent pas à s'affronter par peuples africains interposés, attisant ici des tensions ethniques, armant là des troupes rebelles ou des forces gouvernementales, contribuant dans tous les cas à entretenir des guerres civiles dévastatrices.

De ce point de vue, l'arrivée au pouvoir de Kabila en mai 1997 est une illustration de cette politique. Tandis que l'impérialisme français avait choisi de soutenir contre vents et marées le dictateur Mobutu, l'impérialisme américain, convaincu de l'inefficacité d'un régime usé par trente ans de règne et de corruption, était bien décidé à lui trouver un successeur. Kabila, un aventurier pratiquement inconnu jusque-là, profita de la situation. S'étant porté à la tête d'un soulèvement des Banyamulenge, communauté tutsie installée dans l'Est du pays, il bénéficia rapidement du soutien logistique de l'impérialisme américain, via l'Ouganda et le Rwanda voisins. Finalement, si le régime de Mobutu s'effondra en quelques mois, cela fut tout autant le résultat de l'efficacité des bandes armées regroupées autour de Kabila et encadrées par les Rwandais que le résultat de la décomposition des forces gouvernementales.

Bien qu'il ait rebaptisé le Zaïre République Démocratique du Congo, et qu'il ait, dans un premier temps, bénéficié d'un certain crédit au sein de la population lassée par les exactions du clan mobutiste, Kabila ne tarda pas à imiter son prédécesseur. Il musela et emprisonna les opposants, imposa les membres de son propre clan à tous les postes-clés, sans parvenir à régler les problèmes économiques de la population.

Craignait-il que son entourage organise un complot contre lui ? Voulait-il affirmer son indépendance, tout en flattant la fibre nationaliste des Congolais qui, un an après la prise de Kinshasa, supportaient de plus en plus mal le maintien d'une présence militaire rwandaise ? Le fait est que, il y a deux mois, Kabila décida de prendre ses distances vis-à-vis de ses anciens alliés et, fin juillet, de renvoyer chez eux des milliers de soldats rwandais. Il s'est donc coupé du noyau de l'appareil militaire qui l'avait porté au pouvoir ainsi que des régimes ougandais et rwandais qui l'avaient soutenu à ses débuts, avec la bénédiction des Etats-Unis et de l'Angleterre.

A-t-il trouvé un substitut auprès d'autres bandes armées, comme celles issues de l'ancienne armée de Mobutu ou les gendarmes du Katanga, sa région d'origine ? Trouvera-t-il des protecteurs, de l'aide financière ou militaire auprès d'autres régimes, tel celui de l'Angola qu'il essaie de courtiser ? En tout cas, comme ses prédécesseurs, c'est sur la base de l'ethnisme qu'il tente de trouver un soutien populaire, en se livrant dans la capitale à des pogromes contre les Tutsis. Sans grand succès, semble-t-il. Partie de l'Est du pays, la rébellion s'est rapidement étendue à l'Ouest et menace aujourd'hui d'asphyxier la capitale.

Kabila réussira-t-il à se maintenir face à une rébellion qui gagne du terrain, ou devra-t-il, à son tour, laisser le pouvoir à d'autres bandes armées bénéficiant du soutien de l'impérialisme, l'avenir le dira. Une chose est sûre, la population congolaise subit tous les méfaits de ces affrontements, sans qu'aucun des camps en présence ne se soucie de ses intérêts.

Roger MEYNIER

Belgique LA DIRECTION DE LA FGTB[1] CONTRE LES GRÈVES SAUVAGES

L'exemple des chemins de fer de Charleroi et de Liège

Du jeudi 6 au mardi 11 août, une bonne partie des conducteurs de train des dépôts de Charleroi et de Liège ont fait grève sans l'accord des syndicats. Cela n'est pas nouveau, mais depuis 1983, aucune grève n'avait pris une telle ampleur.

Les conducteurs refusaient des baisses de primes entraînées par un nouveau mode de calcul mis au point par la direction, avec l'accord des directions des deux syndicats qui siègent au conseil d'administration de la SNCB.

Cette grève « sauvage » avait d'autres causes plus profondes liées aux conditions de travail qui empirent, notamment à cause du manque de personnel et de la pagaille entraînée par une réorganisation ratée du trafic de la SNCB.

Les responsables syndicaux ont refusé de soutenir leurs adhérents en commençant par nier la réalité des baisses de primes, et laissé entendre que tout cela n'était que le résultat de manœuvres d'opposants aux syndicats, à quelques mois du renouvellement de certains postes du conseil d'administration.

D'après les statuts de l'entreprise publique, après dix jours de grève sans préavis, un employé des chemins de fer peut être licencié sans préavis et sans indemnités. Mais finalement au soir du 11 août, la direction faisait un recul symbolique, en s'engageant à réviser ses calculs pour qu'il n'y ait aucune perte de prime.

Mais les responsables syndicaux avaient eu le temps de montrer dans quel camp ils se situent.

A Volkswagen

Quelques semaines avant, c'est à Volkswagen dans la banlieue de Bruxelles, que les directions syndicales ont choisi de soutenir la direction de VW contre les travailleurs et une partie des militants syndicaux.

Une grève à l'initiative des militants de l'entreprise avait commencé le 24 juin dernier, pour exiger le licenciement d'un des médecins de l'entreprise qui avait refusé d'examiner une ouvrière, tombée dans le coma quelques heures plus tard, victime d'une rupture d'anévrisme.

Ce mouvement était très largement suivi par toutes les équipes. En plus de la peau de ce médecin connu pour faire peu de cas des problèmes des travailleurs, les causes de mécontentement étaient nombreuses : cadences, désorganisation de la production et pressions de la hiérarchie à cause du lancement chaotique de nouveaux modèles, etc.

Mais le lendemain les militants contredisaient leurs mots d'ordre de la veille et faisaient reprendre le travail très rapidement. Quant au médecin, il était contraint à avancer ses congés payés, alors que quelques jours plus tard, la direction de VW envoyait une lettre de demande d'entretien individuel, pouvant conduire au licenciement, à 130 « perturbateurs ».

De leur côté, les directions syndicales, au niveau supérieur, désavouaient les militants de l'entreprise. La Centrale des Métallos de Bruxelles déclarait ne plus reconnaître et indemniser les grèves sauvages ! Est donc « sauvage » maintenant, même une grève lancée par les militants de l'entreprise, qui n'a pas l'heur de convenir à la politique des dirigeants de la CMB-FGTB.

Le responsable de cette même CMB avait déjà revendiqué par écrit à l'époque avoir détourné vers la France les travailleurs de Renault-Vilvorde qui manifestaient contre la fermeture de l'entreprise, pour éviter les risques de propagation de la grève aux autres entreprises automobiles belges, Volkswagen et Ford notamment !

Si à VW c'est la direction qui a menacé des militants combatifs, dans d'autres secteurs, c'est la direction du syndicat FGTB elle-même qui a exclu des militants contestataires et trop radicaux à son goût.

Aux Forges de Clabecq

Le syndicat FGTB, dirigé par le Parti Socialiste, a une vieille tradition d'exclusion de militants du Parti Communiste Belge et plus récemment du Parti du Travail de Belgique[2].

L'année dernière, deux militants du PTB de Renault Vilvorde ont été exclus du syndicat après la fermeture de l'entreprise en juillet ! Il leur était reproché de dénoncer la tactique de la direction de la CMB qui conduisait à l'isolement des travailleurs de Renault.

Puis ce fut le tour de Roberto D'Orasio, le leader de la grève des Forges de Clabecq, et de plusieurs de ses camarades, soi-disant pour avoir bousculé des militants FGTB à l'entrée d'une assemblée syndicale. Déjà, au cœur même de la grève, la menace de l'exclusion avait plané sur les militants FGTB.

Mais le fait que 70 000 manifestants se soient rassemblés à l'appel des seuls grévistes des Forges de Clabecq le dimanche 2 février 1997 a dû faire réfléchir les dirigeants du syndicat. Mais une fois l'entreprise rachetée, et la moitié seulement des travailleurs réembauchés, sans aucun des anciens militants syndicaux, les militants de Clabecq étaient devenus plus vulnérables.

Depuis la fin de cette grève, un certain nombre de militants syndicaux, FGTB surtout, avec le soutien actif du PTB, ont mis sur pied un Mouvement de Renouveau Syndical, en vue de rassembler les militants syndicaux exclus ou opposants et d'engager une reprise en main de l'appareil par les syndiqués.

La collusion de plus en plus ouverte entre les directions syndicales, les patrons et le gouvernement, pour imposer l'austérité et la flexibilité depuis des années, suscite un mécontentement réel d'une fraction importante des travailleurs.

Les anciens dirigeants de la grève des Forges de Clabecq ont lancé un appel à une manifestation nationale pour le dimanche 25 octobre à Charleroi.

1. Fédération Générale des Travailleurs de Belgique, largement majoritaire dans l'industrie métallurgique wallonne, dépassée par la CSC (Confédération des Syndicats Chrétiens) pour l'ensemble du pays. Il existe aussi un syndicat « libéral », minoritaire, quasi inexistant dans l'industrie.

2. Qui se réfère au stalinisme et au maoïsme.

Bénéfices en hausse, licenciements, LES MÉTHODES DU CAPITAL SONT LES MÊMES PARTOUT

Sheehan/Gamma

Ateliers d'assemblage de Boeing, une firme qui largue ses salariés après avoir dépensé 3,2 milliards de dollars pour acheter la partie « défense et espace » de Rockwell et 13 milliards de dollars pour acheter la firme McDonnell Douglas.

La même semaine a vu deux gros groupes annoncer de nombreuses suppressions d'emplois, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. D'abord, deux grandes entreprises pétrolières, BP et Amoco, ont annoncé leur fusion. Le nouveau groupe sera le troisième au monde, et emploiera une centaine de milliers de personnes. Au moins 6 000 emplois seront supprimés dans un premier temps, avant plus ample « restructuration », comme ils disent. Les deux sociétés ont respectivement fait 4,1 et 2,7 milliards de dollars de bénéfices en 1997. Par ailleurs, Boeing a annoncé qu'il « devrait » supprimer de 18 000 à 28 000 de ses 118 000 salariés d'ici à fin 1999. Les arguments invoqués sont les mêmes que partout : concurrence internationale, réduction des coûts, etc. Là aussi, il s'agit d'une entreprise largement bénéficiaire, surtout soucieuse de convaincre actionnaires et spéculateurs.

Dans le cas de la Grande-Bretagne comme dans celui des Etats-Unis, il s'agit de pays dont on nous explique que le chômage y est très faible du fait de la libéralisation. Mais comme le montrent ces exemples, cela n'empêche guère les plus grosses des entreprises de licencier à tour de bras.

M.B.

SNCF région de Chambéry

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS CONTINUE

Dans la région de Chambéry, les suppressions d'emplois menacent. Dans chaque secteur, les nombres sont relativement modestes mais cette diminution constante des effectifs touche quasiment l'ensemble des services, accroît la charge et la pénibilité du travail des cheminots.

Malgré les discours rassurants du ministre du PCF des Transports, l'année 1997, au niveau de toute la SNCF, ne s'est pas terminée en inversant le cours inauguré par les gouvernements précédents. Il y a eu 6160 embauches et 7541 suppressions d'emplois, soit un solde négatif de 1381 emplois perdus. Et en 1998, l'arrivée de nombreux emplois-jeunes ne va pas changer le fond du problème.

Une des conséquences de ce manque de personnel est le nombre élevé de trains supprimés pour des causes techniques ou par manque d'agents de conduite ou de contrôleurs.

Dans la région de Chambéry, en 1997, les effectifs n'ont augmenté que de 0,44 % alors que les recettes ont progressé de 5,7 %. Cela s'est fait au détriment des cheminots. Les agents de conduite ont les plus grandes difficultés pour l'attribution de leurs congés, repos et fêtes; leurs horaires de travail sont de plus en plus établis à leur détriment.

Les contrôleurs ont dû faire grève pour obtenir plus d'effectifs afin, entre autres, de faire face aux problèmes de sécurité dans les trains (six agressions ont eu lieu en quelques mois) et pour protester contre les refus de congés et l'augmentation des changements d'horaire de travail de dernière minute.

La Direction régionale prévoit de supprimer vingt-deux emplois à l'Etablissement Matériel de Chambéry (entretien des voitures voyageurs et des wagons de marchandises) et sept emplois sur un tronçon de la ligne Valence-Grenoble. Trois gares devraient donc fermer et la circulation serait régulée par de nouvelles installations contrôlées à distance. Personne n'a rien contre l'utilisation de moyens modernes de régulation du trafic. Mais les petites gares sont alors sacrifiées. Il n'y a plus de guichetiers et ensuite plus d'agents du tout : le service public avance à reculons ! Et il y a certainement un lien entre le manque de moyens humains dans ces gares et la désaffection des voyageurs, plutôt que l'inverse, comme l'argumente la SNCF.

A l'Equipement, à la section Service Electrique Signalisation, la direction a mené une opération baptisée «*Optimisation de la maintenance*» qui consistait en fait à espacer les visites d'entretien systématique. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre des dérangements, certains entraînant le retard des trains. A la section Voies, beaucoup de gros travaux d'entretien sont maintenant sous-traités à des entreprises privées, où les salaires et les conditions de travail sont très inférieurs à ceux des cheminots. A la section Télécom, depuis l'arrivée de Cégétel via Télécom Développement (qui utilise le patrimoine télécom de la SNCF pour le plus grand profit des actionnaires de la CGE-Vivendi), les tâches nouvelles sont effectuées sans qu'il n'y ait eu ni embauche ni compensation des départs en retraite. Les plans de la direction visent à favoriser encore plus les intérêts du privé, au détriment du service public.

Les motifs de mécontentement ne manquent donc pas dans la région.

Correspondant LO

ARC

Manœuvre en région parisienne. Toujours moins d'hommes et moins d'entretien.

LA VOITURE KLAXONNERA TROIS FOIS

Conséquence inattendue de la suppression des emplois d'agents dans les gares d'une ligne voyageurs secondaire : la voiture devient un instrument de travail du cheminot !

Sur la ligne Bourg-en-Bresse – Oyonnax, la SNCF n'a pas voulu remplacer le train par un car ni automatiser une ligne dont elle juge le trafic insuffisant. Aussi la suppression des agents en fixe dans les gares du parcours a conduit à la manœuvre suivante : quand un train démarre d'un bout de la ligne, l'agent SNCF qui lui a ouvert la voie saute dans sa voiture, se hâte vers la gare suivante, y met les signaux en position correcte pour accueillir le train qui arrive, dirige l'arrivée, le stationnement et le départ dudit train et continue sa série de trois sauts de puce sur la ligne. Deux agents se répartissent ainsi entre eux les six gares du trajet.

Un train, deux voitures : c'est beau le progrès !

L'accord sur les 35 heures dans la métallurgie

QUAND L'«HUMANITÉ» JONGLE AVEC LES MOTS

Il s'agissait de la première négociation importante sur le passage aux 35 heures, depuis le vote de la loi Aubry. Cet accord est totalement en faveur du patronat. C'est d'ailleurs ce qui explique l'accueil qu'en ont fait les milieux patronaux.

La loi Aubry, concoctée par le gouvernement en juin dernier, indiquait un «*cap*» et fixait «*un cadre*». Ensuite «*en s'appuyant sur les résultats des négociations et en tenant compte de la situation économique une seconde loi viendra à l'automne 1999 préciser et simplifier le cadre légal...*» «*Non seulement les accords signés (entre temps) ne seront pas remis en cause*», dit la brochure explicative éditée par le ministère du travail sur les 35 heures, «*mais plus encore ils inspireront la 2e loi, après un 1er bilan à l'été 1999*». Oui, effectivement la loi Aubry fixe un cadre – les seules choses qui sont aujourd'hui précisées sont les aides accordées au patronat. Un cadre donc favorable au patronat, puisqu'il ne contient aucune mesure contraignante pour les patrons, et renvoie à des négociations, branche par branche, et même usine par usine. Les dirigeants de la CGT et de la CFDT tentent de convaincre les travailleurs et les militants que la loi Aubry peut constituer un «*tremplin*» pour l'action des salariés. On constate que pour l'instant elle constitue un «*point d'appui*» pour les patrons.

La CGT qui, comme la CFDT, n'a pas signé cet accord, pas plus que le Parti Communiste ne le dénoncent clairement. Le PCF, coincé entre la solidarité gouvernementale et les faits, qui ne peuvent laisser aucune illusion sur le marché de dupes pour les travailleurs d'un tel accord, jongle avec les mots. *L'Humanité*, dans un article du 13 août, se réjouit du fait qu'Aubry n'a pas signé, pour l'instant, l'arrêté d'extension nécessaire pour que cet accord soit appliqué. Piètre consolation, qui risque de n'être que provisoire... Car, pour le moment, Martine Aubry a plutôt manifesté de la complaisance à l'égard des patrons dans cette affaire.

L'article de *L'Humanité* précise certes qu'il ne faut pas que les travailleurs fassent preuve d'attentisme, mais pour conclure que «*la meilleure façon de déjouer le piège est sans aucun doute de contraindre, entreprise par entreprise, à une véritable négociation dans le respect des objectifs de la loi sur les 35 heures.*»

Bien des travailleurs et bien des militants syndicaux à la CGT ou ailleurs, bien des militants du PCF ont l'expérience que rien de sérieux ne peut sortir de négociations, en particulier entreprise par entreprise. Les exemples sont nombreux, dans les petites et moyennes entreprises surtout, de tentatives d'imposer des retours en arrière par rapport aux réglementations et accords actuels : salaires rognés, modulation, pas d'embauche ou quelques unités. Bien des travailleurs et des militants ont à juste titre ressenti l'accord de la métallurgie comme une déclaration de guerre contre eux. Et les militants du Parti Communiste seraient en droit d'attendre dans les colonnes de *L'Humanité* une dénonciation claire et nette de cette opération.

Les travailleurs, les militants ont toutes les raisons d'être inquiets, car les patrons pensent avoir une nouvelle fois les mains libres, avec l'aval du gouvernement, face à la direction du PCF qui se confine dans une attitude de complicité embarrassée.

Bien sûr, transformer le rapport de forces en faveur du monde du travail ne se fait pas en claquant des doigts. Mais c'est la seule issue. Et pour ce faire il ne faut pas habiller la réalité et compter sur des lois concoctées par des faux amis des travailleurs, qui sont de vrais amis par contre des patrons.

Aline RETESSE

Alstom-Belfort

NON AUX LICENCIEMENTS !

A l'annonce d'une commande venant de la SNCF de 120 locomotives de fret, la direction de la Traction s'est empressée de préciser que cela ne modifiait en rien ses projets de licenciements massifs. Les travailleurs faisaient remarquer que l'État, qui va débourser 1,8 milliard de francs pour cette commande, et ce gouvernement dont les ministres font mine de se préoccuper de l'emploi à l'Alstom continuent à laisser aux patrons les mains libres pour supprimer des emplois.

De même, à la suite du contrat pour la fabrication de TGV en Australie, la maîtrise expliquait aux ouvriers présents que cela ne changeait rien non plus dans l'immédiat aux licenciements prévus, car cette commande ne doit pas démarrer à Belfort avant deux ans. Ainsi donc, des commandes n'ont pas cessé d'être engrangées cette année et les profits n'ont pas cessé d'être accumulés, mais les annonces de suppressions d'emplois n'ont pas cessé.

Le nouveau plan de 273 suppressions d'emplois à la Traction, sur une durée d'un an, est maintenu, accompagné d'une quarantaine d'externalisations nouvelles. Actuellement, la direction cherche à boucler le plan de licenciement en cours (289 suppressions d'emplois depuis trois ans). Elle vient de convoquer un comité d'entreprise extraordinaire le 25 août, dont l'ordre du jour est le licenciement de quatre délégués, deux CGT et deux FO, qui en avril n'avaient pas voulu quitter l'usine pour aller faire un stage pour apprendre à rédiger un CV. La direction s'était pourtant engagée à leur proposer un reclassement sur le site de l'usine de Belfort, mais elle n'a fait à aucun moment une proposition concrète. Il y a encore une vingtaine de travailleurs qui ne sont plus à l'usine, payés par l'Alstom pour chercher du travail ailleurs, qui n'en ont pas trouvé, et qui sont menacés de licenciement à la fin du mois.

Dans une autre division, la DEM (Alstom Energy), là aussi, profits sur les nombreuses commandes de groupes turbo-alternateurs et suppressions d'emplois sont à l'ordre du jour. Les syndicats ont reçu les documents pour la réunion du CCE extraordinaire du 27 août. Pour Belfort, la direction projette de supprimer 255 emplois et d'externaliser 206 travailleurs (en plus des 500 effectués depuis le début de l'année). Elle fait aussi le chantage aux syndicats pour qu'ils signent un accord sur l'aménagement du temps de travail et qui, selon elle, permettrait de diminuer de 6 à 9 % les suppressions d'emplois ! Un pourcentage qui comme par hasard correspond à celui de la loi Aubry et donnerait droit aux subventions du gouvernement.

Pour les patrons, il n'y a pas de petits profits, mais de grosses saloperies contre les travailleurs.

Correspondant LO

Caisse d'Allocations Familiales

• Paris

ON GÈRE LA MISÈRE

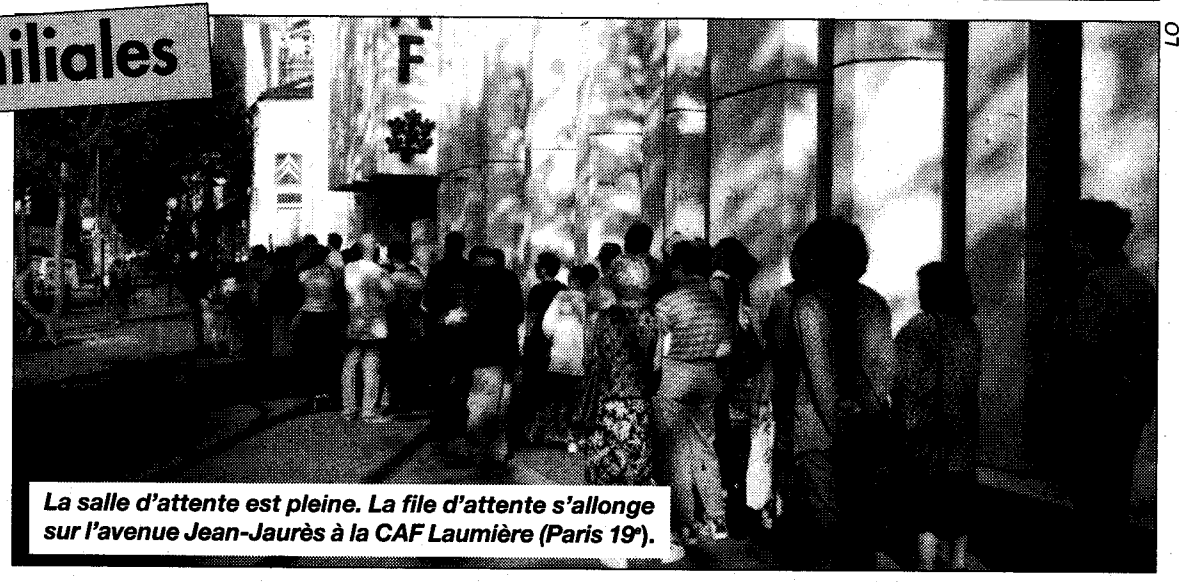

La salle d'attente est pleine. La file d'attente s'allonge sur l'avenue Jean-Jaurès à la CAF Laumière (Paris 19e).

A la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, comme tous les ans, les mois de juillet et d'août sont très pénibles. C'est la période où les prestations sont calculées avec les nouveaux barèmes, les déclarations de revenus de 1997 et les quittances de loyer au premier janvier 1998.

Cette année l'affluence aux guichets du centre de Laumière dans le 19e arrondissement bat des records. Plus de 1 100 personnes voire 1 200 y viennent chaque jour. Les files d'attente s'étirent dès avant l'ouverture sur le trottoir de l'avenue. Dans la journée l'entrée est filtrée, la salle étant comble.

Cette situation est identique dans le deuxième des trois centres parisiens, situé dans le 13e, et un peu moins criante au siège de la rue Viala.

Il faut dire que depuis des années, les effectifs diminuent alors que le nombre d'allocataires ne cesse d'augmenter, en grande partie avec le traitement du RMI. En 1991 il y avait 1 800 agents sur Paris pour 260 000 allocataires alors qu'aujourd'hui nous ne sommes plus que 1 300 pour gérer les dossiers de 360 000 personnes.

Lorsque les allocataires sont reçus après deux ou trois heures d'attente, c'est souvent l'énervement, l'exaspération, la colère. Et cela se comprend aisément car la situation des familles s'est considérablement détériorée : chômeurs en fin de droits, RMIstes, familles se faisant héberger ici ou là faute de ressources pour obtenir un logement. Ce sont toutes ces difficultés et le désarroi des familles que le personnel des guichets doit gérer au quotidien.

La direction, quant à elle, se contente d'agir au coup par coup, en faisant descendre aux guichets des employés de la Liquidation. Mais pendant ce temps, les courriers et les dossiers ne sont pas traités et le retard s'accumule encore plus. Et puis la direction nous demande d'expédier les allocataires le plus vite possible, sans prendre le temps d'écouter leurs réclamations.

Il y a dix ans, les Caisses d'Allocations Familiales fournissaient surtout un complément de salaires aux familles. Aujourd'hui, pour bon nombre d'entres elles, les prestations et le RMI constituent bien souvent leurs seules ressources, et tout retard devient crucial.

Mais cela semble être le cadet des soucis de la direction dont le seul objectif consiste à diminuer les coûts de gestion.

Correspondant LO

• Val-de-Marne

RAS-LE-BOL !

A la CAF du Val-de-Marne, dans les trois unités de traitement, à Créteil, Champigny et Thiais, le mécontentement du personnel grandit depuis le mois de mars. Depuis cette date, la direction installe un nouveau système électronique d'archivage des documents, qui demande l'apposition d'un code barre sur les courriers à leur arrivée. Ce sont en principe les services de réception du courrier qui sont chargés de cette tâche. Mais comme ceux-ci ont subi les plus fortes diminutions d'effectifs depuis quinze ans (en sept ans, la CAF du Val-de-Marne est passée de 820 à 700 agents), la direction veut faire faire ce travail par les groupes qui traitent les dossiers. Seulement, ces groupes connaissent eux aussi des baisses d'effectifs et leur charge de travail ne cesse d'augmenter. Tout cela se traduit par des retards tant à la réception qu'au traitement des dossiers. Les files d'attente aux guichets se sont allongées, avec parfois plus de deux heures d'attente pour les allocataires.

Apprendre que les collègues de la CAF de Melun en Seine-et-Marne avaient débrayé sur ces mêmes problèmes nous a encouragés à réagir. Le 30 juin nous étions plus de 120 (le tiers des effectifs présents) à nous retrouver en assemblées générales dans les trois centres pour poser nos revendications. Nous demandons 70 embauches et, pour commencer, la transformation de trois contrats à durée déterminée, que la direction avait embauchés pour éviter le pire, en contrat à durée indéterminée.

Le 2 juillet nous sommes montés à une cinquantaine à la direction qui, après trois heures de discussion, nous a proposé qu'une délégation de 25 employés et représentants syndicaux rencontre la direction générale le lendemain. A cette entrevue cette dernière annonçait seulement la prolongation de deux des trois contrats à durée déterminée jusqu'en octobre, et l'embauche de six stagiaires d'été en plus des cinq prévus.

Cela est loin du compte. Nous nous sommes donc promis de remettre ça dès la rentrée.

Correspondant LO

Citroën – région parisienne

LA «RÉCUPÉRATION» PAR LA DIRECTION D'UN JOUR FÉRIÉ SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

Comme nous le relations dans *Lutte Ouvrière* du 12 juin, cette année, la direction de Citroën et de Peugeot a décidé, à l'aide de combines compliquées et de savants calculs, de faire sauter une journée de congé à l'ensemble des salariés, correspondant au jour férié du 15 août.

Depuis le début de l'année, à Citroën comme à Peugeot, deux entreprises du même groupe, PSA, tous les syndicats avaient fait savoir leur désaccord. Le 10 juin dernier, la CGT des usines Citroën d'Aulnay et de Saint-Ouen avaient assigné la direction devant le tribunal de Nanterre pour faire annuler une journée de récupération prévue dans ces deux usines, censée compenser le jour de congé «volé». La juge de Nanterre a effectivement «*constaté que les récupérations étaient illicites et interdit à Citroën d'y procéder*».

Cela n'empêcha pas la direction des deux usines de maintenir les samedis de récupération annoncés. Mais, pour garder un semblant de légalité, la direction proposa aux syndicats un accord d'entreprise qui visait à détourner la décision du juge et à valider après coup les récupérations prévues et... interdites. Et on a ainsi pu voir, dans ces deux usines, ainsi qu'à Peugeot où la situation était similaire, à part la CGT qui a maintenu son refus, des syndicats qui criaient au scandale auparavant signer des accords qui avalisaient la perte d'un jour de congé pour plusieurs dizaines de milliers de salariés au total!

A Aulnay et à Saint-Ouen, ce retournement a choqué les salariés. De nombreux syndiqués ou électeurs de la CSL l'ont vertement fait comprendre aux délégués de ce syndicat qui est majoritaire. A Saint-Ouen, le délégué CFTC n'osait même pas avouer qu'il avait signé.

Même si les travailleurs commençaient à douter de la possibilité de voir la situation antérieure rétablie, le mécontentement a persisté. Les syndicats CGT ont décidé de porter à nouveau l'affaire devant la même juge, pour lui demander cette fois l'annulation d'accords qui détournaient la décision de justice précédente.

Cette fois, les syndicats signataires étaient assignés à comparaître en même temps que la direction. Pour Citroën Rennes où il n'y avait pas d'accord signé, la CGT demandait, comme un mois plus tôt, l'interdiction des samedis de récupération prévus.

A cette audience, la CFDT a demandé... le rejet des demandes de la CGT. La CSL se contenta de «*s'en remettre à la justice*». Les signataires affirmèrent avoir signé dans l'intérêt des salariés! L'avocate de la direction osa dire, dans la plaidoirie, qu'on ne pouvait pas «*gâter les ouvriers*»...

Les accords d'entreprise ayant été signés à Saint-Ouen et à Aulnay par l'ensemble des syndicats sauf la CGT, la juge a pris ce prétexte pour considérer qu'il n'y avait pas lieu de les annuler. Par contre, pour l'usine de Rennes, elle a condamné Citroën et interdit les samedis de récupération prévus.

Ainsi, là où le patron avait été mis en échec par la justice, ce sont des dirigeants syndicalistes qui sont venus l'aider pour faire passer son sale coup.

Des travailleurs s'en sont bien rendus compte. Certains, parmi les plus jeunes, ont même dit découvrir à quoi servait la CSL, par exemple. Mais surtout, il se dit dans l'usine que «*s'ils se sont couchés devant le patron pour une journée, qu'est-ce que ça va être avec les accords à venir sur les 35 heures d'Aubry?*»

Correspondant LO

COMMENT CITROËN IMPOSE LA FLEXIBILITÉ ET L'AUGMENTATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL

Depuis quelques mois, l'usine d'Aulnay-sous-Bois tourne à plein et produit 1 200 voitures par jour. Mais ce n'est pas suffisant pour la direction. Depuis la décision de PSA de regrouper les productions des 106 et des «Saxo» sur le même site, la cadence doit encore augmenter. La prévision de 1 400 véhicules par jour au mois de septembre est au-delà des capacités matérielles de l'usine (initialement prévue pour 1 000 véhicules). Qu'à cela ne tienne, puisque les machines tournent déjà pratiquement 24 heures par jour, la direction envisage de faire le supplément de production le week-end. Jusqu'à maintenant cela se faisait par des samedis supplémentaires obligatoires, la maintenance étant repoussée au samedi soir et au dimanche.

Pour augmenter durablement sa capacité de production, la direction met en place à l'Emboutissage et au Ferrage (les deux secteurs les plus robotisés) des équipes sur trois jours avec deux fois 10 heures pendant le week-end. Basées en principe sur le volontariat, elles ne soulèvent pas l'enthousiasme. C'est toute la vie qui est désorganisée... pour une paye qui reste inchangée. En Maintenance-Ferrage, par exemple, il n'y a aucun volontaire. Alors la direction fait des pressions individuelles. Elle a même annoncé qu'à terme toute la maintenance devrait se faire le week-end, et qu'en cas de refus ce serait la mutation en chaîne de production ou bien la porte.

Voilà l'organisation du travail façon PSA, faire travailler de plus en plus durement les ouvriers pour assurer des profits accrus aux actionnaires.

SPIE – Trindel Nancy

Annualisation du temps de travail : NOUS NE SOMMES PAS D'ACCORD!

C'est le 11 août, pendant qu'un bon nombre d'entre nous était en congés, que la direction de l'établissement de Nancy a fait signer par les syndicats CFDT, FO et CGC un accord d'annualisation du temps de travail. Depuis plusieurs mois elle faisait le forcing sur les représentants syndicaux, tandis que les salariés avaient marqué leur refus par une pétition qui avait recueilli 109 signatures sur un effectif d'à peu près 150 personnes dispersées sur de nombreux chantiers de la région.

Cet accord, présenté par la direction comme un accord de réduction du temps de travail à 37 heures, instaure des semaines de travail pouvant aller jusqu'à 48 heures dans les périodes dites de «*haute activité*», avec la possibilité de journées de 10 heures (et même plus en cas de dérogation exceptionnelle) et de semaines de 6 jours! En contrepartie, l'hiver nous devrons rester à la maison. Nous serons prévenus une semaine à l'avance, moins en cas de «*circonstance exceptionnelle*», et la direction ose prétendre que la modulation «*permet aux salariés d'améliorer leur cadre de vie par le temps choisi*»...

Ce qui motive les patrons de Spie-Trindel, spécialisée dans les travaux d'installations électriques et de maintenance industrielle, c'est que la demande étant très particulièrement importante dans les entreprises durant les périodes de congés, ils espèrent que cet accord leur permettra de gagner des marchés sans embaucher de personnel supplémentaire ni recourir à l'intérim. Et pourtant la charge de travail est déjà telle qu'il n'est pas rare qu'au dernier moment on nous refuse de nous laisser partir en congés d'été aux dates prévues en accord avec la maîtrise.

Tandis que Spie-Trindel va augmenter son chiffre d'affaires et ses profits, pour nous les augmentations générales seront supprimées et les ponts qui étaient payés ne le seront plus, la direction estimant que nous devrions être contents que notre salaire soit maintenu.

Sur sa lancée, la direction annonce que les modalités de passage aux 35 heures seront négociées dans un an sur la base de cet accord : ça promet!

Dans cet accord, il n'y a rien de bon. Trois «délégués», qui ne représentent qu'eux-mêmes, l'ont signé. Pour le moment le personnel est sous le choc, mais il n'a pas dit son dernier mot.

RENTRÉE ALLÈGRE

Petit cadeau de vacances du ministère de l'Education nationale aux enseignants : la rémunération des heures supplémentaires aux enseignants va baisser d'environ 20 %.

Contrairement à ses engagements, Allègre n'a pas transformé toutes les heures supplémentaires en postes. Il a même réduit le nombre de postes proposés aux concours, ce qui fait que les classes ne seront pas moins chargées. Résultat, pour qu'il y ait un prof devant chaque classe, il faudra bien que les heures d'enseignement soient faites en heures supplémentaires, ce que le ministère a le droit d'imposer aux enseignants pour 10 % de leur horaire.

Alors que ces heures coûtent moins cher qu'un véritable emploi (elles sont calculées de telle façon qu'un prof gagne le plus souvent moins en heures supplémentaires qu'en heures normales!) il en réduit la rémunération.

A défaut de trouver des solutions aux problèmes de l'enseignement, Allègre trouve des solutions pour boucler son budget. Sur le dos des enseignants.

Alain LECAIRE

À LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Avec l'approche de la fin du mois d'août, les militants de Lutte Ouvrière, le parti d'Arlette Laguiller, terminent les circuits qui les ont conduits, durant les deux mois d'été, à la rencontre des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, afin de discuter des difficultés, des problèmes, de la situation toujours plus dure qui est celle du monde du travail et des moyens à mettre en œuvre pour qu'enfin cela change.

Dans toutes les localités où nos camarades ont fait étape depuis début juillet, le constat a été le même : d'un côté les conditions de vie et de travail ne cessent de se dégrader tandis que, de l'autre, les profits n'ont jamais été plus prospères. A un pôle de la société, la richesse s'accumule tandis qu'à l'autre pôle, la misère grandit. Ce n'est pas tolérable et il n'y a aucune raison pour que les patrons continuent à tout se permettre en matière d'horaires, de salaires, continuent à empocher les subventions gouvernementales sans embaucher, quand ils ne licencient pas purement et simplement. C'est aussi de cela, de la recherche des moyens à mettre en œuvre pour donner un coup d'arrêt aux menées des patrons, un coup d'arrêt à la politique du gouvernement qui les soutient, que nous avons discuté avec tous ceux que nous avons rencontrés.

Si vous êtes dans l'une des communes du Languedoc où nos camarades feront étape cette semaine, venez discuter, venez rencontrer les militants de Lutte Ouvrière, de ce parti d'Arlette Laguiller qui veut défendre, sans aucune compromission, une politique communiste, révolutionnaire, au seul service des intérêts des travailleurs.

LANGUEDOC

Jeudi 20 août :
NARBONNE (Aude)

Vendredi 21 août :
BEZIERS (Hérault)

Samedi 22 août :
BEZIERS (Hérault)

Lundi 24 août :
PALAVAS-LES-FLOTS

Mardi 25 août :
MONTPELLIER (Hérault)

Mercredi 26 août :
SOMMIÈRES (Gard)

Jeudi 27 août :
NIMES (Gard)

Vendredi 28 août :
SETE (Hérault)

Samedi 29 août :
CARNON Plage (Hérault)

Leur société

Pollution et pastille

L'ÉGALITÉ VERTE

Pendant que l'on annonce sans cesse de nouveaux pics de pollution dans les villes de l'Hexagone, les conducteurs de véhicules considérés comme propres viennent de recevoir leur pastille verte. Un petit tiers du parc automobile, constitué essentiellement des véhicules les plus récents, pourra rouler librement les jours de pollution niveau 3. Et peut-être même seulement niveau 2, comme l'envisage Dominique Voynet, « *si les gens ne sont pas suffisamment responsables* ». Pour les autres, ce sera en fonction de leur plaque minéralogique, paire ou impaire.

Mais en quoi les plus pauvres sont-ils « *responsables* » de ne pas pouvoir acheter une voiture neuve ? La vendeuse de supermarché ou l'ouvrier en équipe qui ont un véhicule d'occasion seront rejetés les mauvais jours vers les transports en commun, qui n'existent pas nécessairement en tous lieux et à toute heure. Les plus fortunés pourront rouler sans problème… Il s'agit d'une « *mesure d'équité* » estime un élu Vert au Conseil régional d'Ile-de-France : riches et pauvres sont pareils sous les verts projecteurs…

Quant aux camions, pourtant gros pollueurs, ils ne sont pas concernés. Le gouvernement a bien trop peur de heurter la corporation des transporteurs routiers.

Les Verts, Voynet en tête, proclament qu'il faut redéployer les modes de circulation et favoriser les transports en commun. Vieux refrain. Mais en ce moment, justement, à Paris comme dans les autres villes de province, il y aurait une mesure immédiate à appliquer. Les transports en commun fonctionnent au ralenti, car c'est le régime été. Des bus et des métros restent au garage. Les usagers attendent longtemps. Alors veut-on les encourager ou les dissuader de prendre les transports en commun ?

La moindre des choses serait d'embaucher, et pas seulement l'été d'ailleurs. Mais de cela, il n'en est pas question. Il faudrait un gouvernement et une ministre de l'Environnement « *suffisamment responsables* » devant les besoins de la population, et qui ne se contentent pas d'une pastille en guise de feuille de vigne dissimulant la vacuité de la lutte contre la pollution.

André VICTOR

LE CAPITALISME, ÇA TUE

Il y a un an, l'explosion des silos à blé de Blaye, dans le port de Bordeaux, faisait 12 morts. Le gouvernement doit publier dans les jours qui viennent un arrêté précisant les conditions de sécurité dans de tels silos. Les patrons du secteur bénéficient de délais d'application qui vont jusqu'à deux ans. Comme entretemps, des visites d'inspection ont révélé que 80 % des installations n'étaient pas sûres, on peut se demander comment se traduira l'arrêté dans la réalité.

Les mesures de sécurité dans ce domaine sont pourtant simples et connues. Une des plus élémentaires consiste à ménager autour des silos un périmètre de sécurité que les spécialistes estiment à au moins une fois et demie la hauteur de celui-ci. A Blaye, les locaux administratifs étaient collés aux silos, et les travailleurs qui y sont morts ont été écrasés sous des tonnes de béton, de poutrelles et de céréales. Mais il y a aussi des aménagements qui peuvent être faits pour réduire au maximum les risques d'explosion ou d'asphyxie, et que les instituts de sécurité ont fait connaître depuis des années.

Les dirigeants de la SEMABLA, la société qui possédait ces silos, avaient choisi d'ignorer ces règles, et de faire ainsi risquer leur vie à ceux qui travaillaient sur le site. Manifestement, l'enquête qui a eu lieu depuis un an le prouve, c'est la règle et non l'exception dans le secteur. Et c'est aussi le cas dans bien d'autres industries, où la réglementation est soit inexistante, soit délibérément ignorée par les patrons, pour faire plus de profits… jusqu'à ce que la catastrophe arrive. Quelques morts, de temps en temps, valent, dans ce système où le fric est roi, les quelques millions de francs qu'empochent les profiteurs.

Daniel MESCLA

LES RÉCOLTES DU CAPITAL

L'été 1998 devrait être celui de la moisson du siècle. Les conditions climatiques, alternance de pluie et de soleil, sont en passe d'aboutir à la récolte de céréales la plus abondante de toute l'agriculture française. La situation est semblable dans tous les grands pays producteurs, en Europe, mais aussi aux USA, au Canada, en Australie. Le climat n'est d'ailleurs pas seul en cause. Il y a aussi, dans ce résultat, l'aboutissement des améliorations des techniques agricoles, qui ont permis à la productivité de passer de 10 à 100 quintaux à l'hectare en un siècle. Jamais on n'a eu autant de moyens pour nourrir la population.

Et pourtant, 800 millions d'hommes, sur la planète, souffrent aujourd'hui de malnutrition, quand ils ne meurent pas purement et simplement de faim dans des famines atroces, comme celle qui sévit actuellement au Soudan. Une partie de cette récolte suffirait certainement à les sauver, d'autant plus qu'il reste un peu partout des stocks de l'année précédente. Et s'il y a des produits alimentaires que l'on sait conditionner et expédier d'un bout à l'autre de la planète, ce sont bien les céréales !

AFP

Des Sud-Soudanais ramassent des céréales laissées sur le sol à la suite d'une distribution de nourriture. Famine là-bas, surabondance ici…

Mais le commerce international, dans ce domaine comme dans les autres, est contrôlé par quelques grands trusts qui ne donnent rien pour rien. Alors, pour en arriver à cette chose simple qu'une moisson record permette de nourrir les affamés de la planète, c'est le capitalisme qu'il faudrait passer à la moissonneuse de la révolution.

Daniel MESCLA

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE

n° 36 (juillet-août 1998)

- **France**
  Un an de gouvernement de la « gauche plurielle » : un bilan globalement négatif pour la population laborieuse
- **Ex-URSS**
  La Russie en proie aux crises
- **Indonésie**
  La chute de Suharto
- **Grande-Bretagne**
  La bureaucratie syndicale, le gouvernement Blair et les droits syndicaux
- **Tribune de la minorité**
  Révolte étudiante et populaire en Indonésie : avis de tempête sur l'Asie ?

Prix : 10 F

Envoi contre 12 F en timbres

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995